



Offre n°2025-08724

Responsable du Pôle Carrière

Contrat renouvelable : Oui

Niveau de diplôme exigé : Bac + 5 ou équivalent

Fonction : Personnel des fonctions support (IT)

Corps d'accueil : Ingénieur d'Etudes / Ingénieur de Recherche (IE/IR)

Niveau d'expérience souhaité : De 5 à 12 ans

Contexte et atouts du poste

Inria, Institut de Recherche dédié au numérique, promeut « l'excellence scientifique au service du transfert technologique et de la société ».

Inria emploie 2700 collaborateurs issus des meilleures universités mondiales, qui relèvent les défis des sciences informatiques et mathématiques. Son modèle ouvert et agile lui permet d'explorer des voies originales avec ses partenaires industriels et académiques. Inria répond ainsi efficacement aux enjeux pluridisciplinaires et applicatifs de la transition numérique. Inria est à l'origine de nombreuses innovations créatrices de valeur et d'emplois.

Mission confiée

Au sein de la direction des ressources humaines et, sous l'autorité de la cheffe du Service Recrutement et Carrière, la responsable ou le responsable du pôle Carrière contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique des ressources humaines d'Inria avec une équipe constituée d'assistantes et de chargées des

ressources humaines qu'elle ou il encadre.

A ce titre, la responsable ou le responsable coordonne et supervise les campagnes nationales de promotions et de primes pour l'ensemble des centres de recherche Inria. Elle ou il veille à l'évolution de la réglementation et propose de nouvelles procédures ou de nouveaux dispositifs pour répondre aux enjeux de la politique des ressources humaines d'Inria ou, le cas échéant, procède à la mise à jour ou à l'adaptation des outils existants.

Principales activités

- Encadrer et organiser le travail de l'équipe ;
- Elaborer, piloter et sécuriser les procédures relatives à la carrière ;
- Suivre l'évolution de la réglementation RH ;
- Proposer des évolutions pertinentes de la politique de ressources humaines ;
- Conseiller les acteurs RH sur la politique interne et leur apporter une expertise dans le cadre de dossiers complexes ;
- Produire des indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant d'évaluer et orienter la politique de ressources humaines ;
- Participer à diverses missions transverses à la direction des ressources humaines.

Compétences

Vous savez :

- Organiser et coordonner le travail de plusieurs acteurs,
- Rechercher l'information réglementaire et veiller à sa bonne application,
- Transposer un cadre réglementaire à un contexte terrain présentant des contraintes,
- Rédiger des notes de synthèse,

Vous avez une aptitude au travail et à l'animation d'équipe ;

Vous êtes proactif(ve), rigoureux (se), méthodique et organisé (e)

Vous savez faire preuve de discrétion ;

Vous maîtrisez les outils de bureautiques courants.

Les candidats estimant ne pas remplir tous les attendus du poste mais fortement motivés sont invités à candidater. Inria souhaite donner leur chance à tous les candidats et candidates, et étudiera avant tout le potentiel et la motivation des personnes intéressées par le poste.

A minima, la personne candidate devra être dotée d'un réel sens de l'organisation et de l'anticipation. Une expérience réussie d'encadrement d'équipe dans une fonction RH serait appréciée.

Diplômé/e au minimum d'un bac + 5 (ou bac + 3 si expérience pertinente) en droit, ressources humaines ou équivalent, vous disposez d'une bonne connaissance du droit de la fonction publique.

Avantages

- Restauration subventionnée
- Transports publics remboursés partiellement
- Congés: 7 semaines de congés annuels + 10 jours de RTT (base temps plein) + possibilité d'autorisations d'absence exceptionnelle (ex : enfants malades, déménagement)
- Possibilité de télétravail et aménagement du temps de travail
- Équipements professionnels à disposition (visioconférence, prêts de matériels informatiques, etc.)
- Prestations sociales, culturelles et sportives (Association de gestion des œuvres sociales d'Inria)
- Accès à la formation professionnelle

Rémunération

La rémunération est fixée en fonction du cadrage réglementaire INRIA selon l'expérience professionnelle et l'ancienneté.

Poste ouvert à la mobilité fonctionnaires et en CDI.

Informations générales

- **Ville :** Le Chesnay
- **Centre Inria :** [Siège](#)
- **Date de prise de fonction souhaitée :** 2025-06-01
- **Durée de contrat :** 5 ans
- **Date limite pour postuler :** 2025-05-31

Contacts

- **Équipe Inria** : SRC
- **Recruteur** :
Maillet Florence / florence.maillet@inria.fr

A propos d'Inria

Inria est l'institut national de recherche dédié aux sciences et technologies du numérique. Il emploie 2600 personnes. Ses 215 équipes-projets agiles, en général communes avec des partenaires académiques, impliquent plus de 3900 scientifiques pour relever les défis du numérique, souvent à l'interface d'autres disciplines. L'institut fait appel à de nombreux talents dans plus d'une quarantaine de métiers différents. 900 personnels d'appui à la recherche et à l'innovation contribuent à faire émerger et grandir des projets scientifiques ou entrepreneuriaux qui impactent le monde. Inria travaille avec de nombreuses entreprises et a accompagné la création de plus de 200 start-up. L'institut s'efforce ainsi de répondre aux enjeux de la transformation numérique de la science, de la société et de l'économie.

L'essentiel pour réussir

Ce poste requiert un vif intérêt pour les ressources humaines, la gestion administrative et le travail dans un établissement de recherche de rang mondial.

Esprit d'équipe, agilité et curiosité seront les qualités appréciées pour mener à bien les différentes missions proposées.

Vous êtes motivé/motivée pour rejoindre un Institut dynamique qui valorise le travail de chacun : n'hésitez pas et postulez dès maintenant !

Poste ouvert à la mobilité fonctionnaires et en CDI.

Attention: Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site Inria. Le traitement des candidatures adressées par d'autres canaux n'est pas garanti.

Consignes pour postuler

Sécurité défense :

Ce poste est susceptible d'être affecté dans une zone à régime restrictif (ZRR), telle que définie dans le décret n°2011-1425 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST). L'autorisation d'accès à une zone est délivrée par le chef d'établissement, après avis ministériel favorable, tel que défini dans l'arrêté du 03 juillet 2012, relatif à la PPST. Un avis ministériel défavorable pour un poste affecté dans une ZRR aurait pour conséquence l'annulation du

recrutement.

Politique de recrutement :

Dans le cadre de sa politique diversité, tous les postes Inria sont accessibles aux personnes en situation de handicap.